



COMMUNE DE GANDELU
02810

Flash Info

Octobre 2022

ELECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES

N'ayant pas eu assez de votants au 1^{er} tour, un 2^{ème} tour sera organisé dimanche 23 octobre afin de procéder à l'élection de 2 conseillers municipaux.

Toutes les personnes inscrites sur la liste électorale peuvent participer au scrutin, y compris les personnes inscrites sur la liste complémentaire municipale (citoyens de l'Union Européenne).

Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00 (Ecole, 23 bis grande rue).

6 candidats se présentent sur des bulletins de vote individuels (les bulletins seront disponibles uniquement dans le bureau de vote) :

- M. Jacky BOUCARET
- Mme Jennifer GRENIER
- Mme Nathalie MEREAU PASQUIER
- M. Ludovic, Albert, Henri NARDI
- Mme Brigitte, Sylvie SEGABIOT
- Mme Dominique VANIN

Vous pouvez voter pour un ou deux candidats. Dans l'enveloppe, vous ne devrez mettre que deux bulletins maximum.

COLLECTE DES DECHETS

A partir de 2023, l'abonnement déchets service sera mis en place par la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry. Il concerne les ordures ménagères, les déchets verts, les déchets recyclables, les containers à verre et les déchetteries. Vous recevrez deux factures par an pour l'abonnement et les collectes supplémentaires. Vous ne paierez donc plus la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur votre taxe foncière.

Vous recevrez au mois de novembre une facture à blanc pour information au sujet de l'abonnement déchets service de 2022.

Quand vous changez d'adresse (emménagement ou déménagement), merci de le signaler à votre service déchets de la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry au 03.23.85.34.97., à service-dechets@carct.fr ou sur www.carct.fr

BENNE A DECHETS VERTS

Les permanences de la benne à déchets verts se terminent le samedi 29 octobre.

FERMETURE DE LA BASE DE LOISIRS

La Base de Loisirs sera fermée pendant la période hivernale d'octobre à fin mars.

NIDS DE FRELONS

Si vous voyez un nid de frelons, vous pouvez contacter un apiculteur diagnostiqueur sur www.abeille-aisne.fr qui se chargera de prévenir les pompiers. Ce service est gratuit.

WWW.GANDELU.COM (ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES)

Sur le site de la commune, une page est dédiée aux associations et une autre aux entreprises, commerçants et artisans. Si vous êtes concernés, n'hésitez pas à nous envoyer vos informations afin que nous puissions compléter ces rubriques.

Pour le Maire empêché, le 1^{er} Adjoint,
Bernard CANESSA

The image shows a handwritten signature in cursive that reads "Canessa". To the right of the signature is a circular official seal. The seal features a central emblem with a figure and a star, surrounded by the text "MAIRIE DE GANDELU" at the top and "(Aisne)" at the bottom.